

# ATELIERS RÉGIONAUX DE LA LOGISTIQUE THÉMATIQUE « DÉCARBONATION »

Réunion du 29/06/2023  
Synthèse des échanges  
VF



## Sommaire

<b>1. Participants.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Contexte et objectifs de la réunion .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Programme général des ARL .....</b>	<b>4</b>
<b>4.1. Retours sur les ateliers précédents .....</b>	<b>4</b>
<b>4.2. Programme de travail 2023-2024 .....</b>	<b>5</b>
<b>4.3. Projets et actions en faveur de la décarbonation identifiés par les participants.....</b>	<b>6</b>
<b>4.4. Attentes et besoins en lien avec la décarbonation .....</b>	<b>8</b>
<b>5. Prochaines échéances .....</b>	<b>9</b>

## 1. Participants

- Mustapha MAKLOUFI, DREAL
- Thomas ZAHRA, DREAL
- Fanny COLLOMB, Région Sud
- Nancy SPINOUSA, Région Sud
- Julie RAFFAILLAC, Région Sud
- Eloïse DELESENY, CAPENERGIES
- Lucie CHAPPAZ, CAPENERGIES
- Lionel SUCCO, KEM ONE
- Serge LAMOULIE, TERA-LOG
- Rémy GARCIN, RDT 13
- Gautier ROCHEGUDE, FORSECO/ADIO
- Geoffroy CASATTI, Métropole AMP
- Raphaël MARI, Métropole AMP
- Delphine ROBART-MAUGIS, Région Sud
- Sandrine HENRY, AVEM
- Antoine RIVET, PIICTO
- Ludovic ASSO, CCI Nice Côte d'Azur
- Anne GIOFFREDO, CCI Nice Côte d'Azur
- Caroline VALTIERRA, Chambre des métiers 13
- Christian MOREL, JONCTION
- Yoann DIGONNET, Combronde
- Stéphane FAUDON, Région Sud
- Catherine GAUTER, Ville de Cannes
- Sonia NEEL, ville de Cannes
- Jean HERVOUET, CNR
- Cécile COHAS, VNF
- Jérôme H. CICILE, PROVIRIDIS 13
- Julien TORRE, FRAPPA
- Claire Le BERRE, GRT GAZ
- Lenna GWISS, NepTech
- Marine PIZETTE, Chambre des métiers et de l'artisanat
- Florent SOUBEYRAN, CACPL
- Damien PICHEREAU, REV Mobilités
- Stéphane SAINT-PIERRE, Nicaya conseil (AMO DREAL et Région)
- Blandine PÉRICHON, Nicaya conseil (AMO DREAL et Région)

## 2. Contexte et objectifs de la réunion

---

Désireuses de relancer/redynamiser les Ateliers Régionaux de la Logistique (ARL) pour contribuer à la mise en œuvre du plan régional de la logistique à 2030 voté par la Région et répondre aux objectifs de la stratégie nationale de la logistique, la DREAL et la Région ont réuni, le 29 juin dernier, un premier atelier autour de la thématique « décarbonation ».

Cette réunion s'inscrit dans le nouveau contexte de planification écologique avec la volonté de l'État et de la Région de s'appuyer sur les acquis des précédents ARL et renforcer leur dimension opérationnelle.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel de la démarche des ARL et les stratégies logistique et décarbonation de la Région
- Programme de travail de l'ARL décarbonation
- Partage de projets et actions en faveur de la décarbonation
- Suites

*NB - Le support de présentation est joint à la présente synthèse.*

## 3. Introduction

---

La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur rappelle les principes et objectifs de la démarche des ARL engagée depuis 2017 en cohérence avec le déploiement de la stratégie nationale de la logistique (déclinée en 8 objectifs et 23 actions). Elle souligne également le lien avec les actions du Conseil de Coordination Interportuaire et Logistique (CCIL) de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Fanny COLLOMB de la Région Sud présente la stratégie régionale d'adaptation au changement climatique et de décarbonation avec pour objectif la neutralité carbone à l'horizon 2050 (dont un point de passage à -55% d'émissions de GES/CO2 à 2030). Cette stratégie s'appuie spécifiquement sur 4 leviers de transition écologique de la mobilité : adaptation, conversion, report modal et sobriété (ACORS).

Julie RAFFAILLAC présente les grands axes du Plan régional de la logistique à l'horizon 2030 porté par la Région et constitué de 4 orientations (neutralité carbone à 2050, sobriété foncière et énergétique, robustesse des chaînes logistiques multimodales, exemplarité de la logistique du premier et dernier km) déclinées en 30 actions.

Les échanges qui ont fait suite à cette présentation initiale ont permis d'apporter des précisions sur les points suivants :

- La nouvelle génération de CPER est actuellement en cours de négociation entre l'État et la Région ainsi que le CPIER Plan Rhône-Saône (interrégional). Ces deux outils de programmation financière constituent une opportunité d'accompagner des démarches de logistique durable/décarbonée en région.

- Les solutions technologiques constituent un levier important de décarbonation des flottes. Mais le prix des poids lourds décarbonés constitue un des freins à leur déploiement. A ce titre, le retrofit du matériel existant est une solution rapide et moins coûteuse pour les entreprises et constitue une piste à explorer. Les entreprises/opérateurs/transporteurs/indépendants peuvent aussi être force de proposition de solutions.
- Le report modal constitue également un fort levier de décarbonation, transversal à toutes les politiques publiques.
- Des actions sont menées dans le cadre du CCIL avec le concours de la CNR et VNF sur le verdissement des bateaux (études et démonstrateurs).

## 4. Programme général des ARL

---

### 4.1. Retours sur les ateliers précédents

Les participants ont été invités à partager leur retour d'expérience sur la séquence précédente des ARL et proposer des pistes d'améliorations.

Lucie CHAPAZ, CAPENERGIES, pilote du GT sur la décarbonation, témoigne de l'intérêt et du travail réalisé :

- L'ambition d'élaborer un guide n'a pas été concrétisée en raison d'éléments déjà existants
- Un événement important a été organisé en mars 2022 au MIN de Chateaufort et a marqué un certain aboutissement du travail
- Il est difficile d'alimenter et conserver une dynamique de travail régulière sans générer un certain essoufflement.

Raphaël MARI, MAMP, anime depuis sa création le GT « réglementation » :

- Certains transporteurs ont été actifs
- Un guide de sensibilisation à l'harmonisation des réglementations des livraisons a été réalisé et diffusé à tous les maires de la région
- Le travail s'est poursuivi avec l'élaboration d'un schéma de données normé pour la numérisation des arrêtés (Céréma) permettant l'extraction d'un « arrêté type »
- Un certain turn-over a nécessité une remise à niveau régulière des participants
- La question du ralentissement de la dynamique est également posée.

Sandrine HENRY, AVEM, exprime différents retours sur les précédents ARL :

- Le travail à distance (format visio) n'a pas toujours été facile à gérer
- Un même groupe était en charge de beaucoup (trop ?) de thématiques
- Pour une plus grande efficacité à venir, le travail pourrait être réparti en sous-groupes thématiques
- La réalisation d'un document type « guide » est une idée intéressante même s'il est parfois difficile d'obtenir l'ensemble des informations (actualisées).

Anne GIOFFREDO, CCI Nice Côte d'Azur, membre de l'atelier sur la logistique urbaine, souligne la dynamique positive du groupe rassemblant différents profils :

- Le guide réalisé et la création d'une plateforme centralisant les arrêtés constituent un réel plus pour les professionnels
- Pour la suite, la réalisation d'un guide des bonnes pratiques au niveau régional pourrait être pertinente.

Cécile COHAS, VNF, partage une feuille de route sur le verdissement du transport fluvial :

- Des données seront disponibles en 2023 avec le développement d'un simulateur des différentes solutions adaptées au secteur fluvial
- Il reste nécessaire de construire un schéma d'avitaillement multi-énergies multi-usages pour le bassin Rhône-Saône.

## 4.2. Programme de travail 2023-2024

La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud présentent les différents thèmes identifiés pour les ARL 2023-2024 :

- **Décarbonation**
- Fret massifié
- Foncier-Aménagement
- Logistique du dernier km (y/c reverse)
- Emploi-Formation

Pour atteindre les objectifs publics ambitieux de décarbonation, la DREAL et la Région soulignent que la technologie seule (y/c transition énergétique) ne suffira pas. Un changement de paradigme visant la sobriété énergétique semble nécessaire. A ce titre, la DREAL et la Région ont identifié quelques **axes de travail pour l'« ARL décarbonation »** :

- Décarbonation des flottes (PL, VUL) adaptée aux usages (contexte ZFE)
- Réduction des km parcourus
- Amélioration des taux de chargement des véhicules
- Maillage de l'avitaillement multi-énergies
- Économie circulaire

Ces axes ont fait l'objet d'échanges et d'enrichissements par les participants :

- Report modal : de la sensibilisation à l'accompagnement des acteurs économiques  
→ sera intégré dans l'ARL « fret massifié »
- Report modal : maillage et optimisation des plateformes logistiques régionales  
→ est inscrit dans le SRADDET
- Cartographie précise des acteurs régionaux du report modal / des apporteurs de solutions (à identifier)  
→ plus large que la seule décarbonation ; pourrait être intégré de manière transversale
- Utilisation des voies d'eau  
→ enjeu de la mission Méditerranée Rhône Saône

- Soutien au déploiement des solutions H2 pour les PL et VU (peu matures mais prometteuses)  
→ *ce point constitue une action du plan régional de la logistique & le sujet d'un GT du plan régional hydrogène sur l'utilisation de l'hydrogène dans la mobilité lourde*
- « Démobilité » ou le recours aux circuits courts  
→ *pourra être intégré dans l'ARL « logistique du dernier km »*
- Espaces de logistique urbaine, cyclo-logistique  
→ *intégré dans l'ARL « logistique du dernier km (dont reverse) »*
- Prix et rétrofit des matériels roulants  
→ *ce point pourrait constituer une sous-thématique de la décarbonation des flottes*
- Le groupement d'achat de solutions / véhicules décarbonés pour faciliter l'accès à des technologies encore coûteuses  
→ *ce point pourrait constituer une sous-thématique de l'ARL « décarbonation » avec un rôle à jouer par les fédérations professionnelles*

Mustapha MAKHLOUFI, DREAL, propose que la réflexion sur le matériel roulant fasse partie explicite de l'ARL afin de :

- Disposer de la connaissance fine et des besoins des différents acteurs privés dont les services de l'État n'ont pas forcément connaissance
- De partager les différentes initiatives des petites structures indépendantes et leur donner une capacité de déploiement local

Christian MOREL, Jonction, précise que la réflexion sur le matériel roulant pourrait être doublée d'une approche opérationnelle en repensant les usages. Des véhicules utilisés sur des parcours longs peuvent être réaffectés en fin de vie à des parcours régionaux. Pour le rétrofit, il est nécessaire d'appréhender la brique technique en synergie avec la connaissance opérationnelle des transports.

Il existe des groupements d'achats espagnols auxquels certains français adhèrent.

Delphine ROBART-MAUGIS, Région Sud, rappelle que les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) visent à favoriser le développement de l'activité économique en région à travers des projets structurants et proposent un accompagnement ciblé (y/c recherche de financement). La logistique y est un enjeu transversal, notamment dans l'OIR énergie de demain (cf. hydrogène et mobilité lourde, systèmes énergétiques innovants et mobilité).

### 4.3. Projets et actions en faveur de la décarbonation identifiés par les participants

La DREAL et la Région rappellent que la programmation des CPER et CPIER (interrégional) sont en cours. Ces contrats cadre permettent de structurer la déclinaison des politiques publiques.

Les participants ont été sollicités (en amont de l'atelier et en séance) afin de partager leurs projets ou leurs actions en faveur de la décarbonation afin de nourrir la réflexion et la préparation de la feuille de route de l'ARL « décarbonation ».

Douze projets ont été identifiés par les participants.

Nom du projet	Localisation	besoins
CO2	Marseille	
Accompagnement acteurs économiques		
NepCargo : transport marchandises maritime ou fluvial à propulsion zéro émission		Financement
Bornes IRVE	Région Sud	
SYRIUS étude 35 : optimisation et décarbonation de la logistique	Marseille Fos Berre Gardanne	
DEKI é-cologic (moteur de mutualisation et choix de prestataires selon 3 critères (GES, congestion, nuisances sonores))	Marseille	Ressources R&D, terrain d'expérimentation avec chargeur
Logistique circuits courts alimentaires - Expérimentation cyclo-logistique	Avignon	Partenaires de la filière agricole
Implantation de bornes	Vitrolles	
H2 Vaucluse – déploiement infrastructures de production et distribution hydrogène	Sorgues et Vedène	Financement
Décarbonation des TPI et PMI	Alpes Maritimes	Connaissance leviers décarbonation logistique
Interreg EuroMed -Projet GARDEN green Agro Food logistics in the mediterranean	Occitanie et Région Sud	Obtention fonds européen Interreg euromed

Des précisions et échanges ont été apportés en séance.

Ludovic ASSO, CCI Nice Côte d'Azur, évoque un programme d'accompagnement à la décarbonation de la filière « arôme et parfum » qui travaille sur la logistique amont et aval du secteur de la parfumerie. Il est par ailleurs favorable à un programme et des actions très opérationnelles dans le cadre des ARL.

Julien TORRE, FRAPPA, présente la spécialité de son entreprise qui remplace les groupes thermiques des compresseurs par du froid cryogénique (azote liquide) produit à partir d'air comprimé. L'entreprise décarbore et garantit une technologie industrielle produite à Annonay. En tant que petits industriels de la région Rhône Alpes, la concurrence est importante face à des grands groupes américains (**cf. vidéos de présentation**<sup>1</sup>). Des transporteurs issus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont investi dans cette technologie (ex, Barbero à St Laurent du Var).

M TORRE fait part des obstacles rencontrés pour le développement de cette activité vertueuse :

- Le lobbying des grosses entreprises
- La politique tarifaire d'Air liquide (qui dispose d'un quasi-monopole en région)
- La baisse des aides de l'ADEME qui finançait ce type d'investissements antérieurement

<sup>1</sup> E SILENCIO: <https://youtu.be/cM5k1k6oYrI>

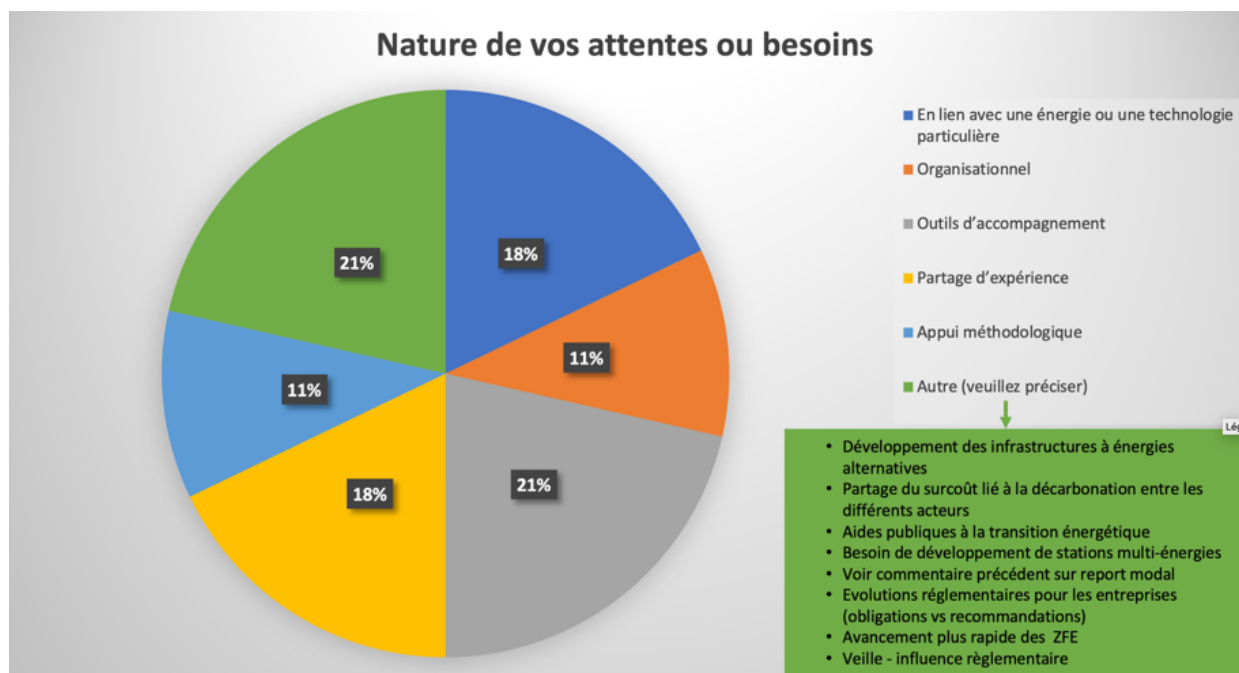
Frappa clip : <https://youtu.be/3b2BZsWyUEg>

SILENSNOW : [https://www.youtube.com/watch?v=gulXwmC\\_iz0](https://www.youtube.com/watch?v=gulXwmC_iz0)

- Le besoin de plus d'incitation des Régions et de l'État pour poursuivre

#### 4.4. Attentes et besoins en lien avec la décarbonation

Les participants ont exprimé leurs attentes et besoins en lien avec la thématique de la décarbonation en amont de l'atelier (cf. réponse ci-dessous au questionnaire digital transmis en amont de la séance) :



Des précisions et échanges ont été apportés en séance.

Lionel SUCCO, KEM ONE, rappelle que pour les chargeurs la logistique représente environ 30 % du prix des prestations proposées.

- Pour effectuer du transport combiné, il est nécessaire de disposer d'un sillon pérenne, d'un train et d'un opérateur fiables afin de rester compétitif sans être tributaire d'aléas de nature à remettre en question les engagements des chargeurs vis-à-vis de leurs clients
- Les marchandises dangereuses sont interdites sur la route et doivent bénéficier de solutions ferroviaires fiables
- Des Installations Terminales Embranchées (ITE) ont été fermées ou non entretenues depuis 15 ans
- La route reste aujourd'hui le moyen le plus fiable et souple
- Il est important de revenir à un mode de fonctionnement pérenne en optimisant les outils existants

Gautier ROCHEGUDE, FORSECO, évoque la zone de Clésud à Miramas qui serait en capacité d'accueillir beaucoup plus de trains qu'actuellement (env. 4 fois +). Il souligne par ailleurs que 60 trains ont été annulés en 2022 (contre 5 en 2021). La question de la



fiabilité du service pour les transporteurs constitue un point crucial (enjeu de visibilité et de lobbying).

→ Cette question de fiabilité ainsi que la dimension gouvernance pourront être évoquées dans l'ARL « fret massifié » (faut-il envisager des conventionnements, des financements sous condition ?)

Lucie CHAPAZ, CAPENERGIES, propose de coupler certaines séances des ARL à des visites terrain afin que ce dernier puisse faire connaître son activité.

Nancy SPINOUSA, Région Sud, propose d'établir des bilatérales thématiques avec certains acteurs, entre deux séances plénières d'ARL, afin de bien cerner leurs attentes, comprendre les freins et difficultés qui se présentent, pour pouvoir imaginer ensuite des réponses adhoc (accompagnement financier, contrats d'objectifs, portée à connaissance des problématiques au niveau national...).

## 5. Prochaines échéances

---

- Transmission des éléments partagés au cours de la séance du 29 juin
  - Support de présentation
  - Synthèse des échanges
  - Résultat du sondage
- Partage d'une feuille de route « ARL décarbonation »
  - Programmation d'une prochaine séance : fin septembre/début octobre 2023
  - Avant la prochaine séance, proposition de travailler sur des thématiques spécifiques
- Préparation du programme de travail des autres ARL (fret massifié, logistique du dernier km y/c reverse par exemple)

Mots de la fin sur la séance du jour

NOUVEAU DEPART  
ENRICHISSANT  
CHANTIER INTERESSANT MOTIVANTE  
SOLUTION PARTAGE CONCRETISER  
FOISONNEMENT MERCI REDONDANCE RESEAU  
INSTRUCTIF OPERATIONNALITE PROMETTEUR  
BESOIN D'ACTIONS CONVIVIALE  
OUVERTURE A L'EUROPE